

LE MONITEUR ARCHITECTURE

N° 148 JANVIER 2005

amc

2004 UNE ANNEE D'ARCHITECTURE EN FRANCE



France Métro : 39 € - DOM : 45 € -
Canada : 61 \$0 - \$ Can - Maroc : 328 DH
ISSN 0998-4194 - Imprimé en France / Printed in France





67 LOGEMENTS PARIS 20^e

MENTION AU PRIX DE L'ÉQUERRE D'ARGENT 2004

Cette opération concerne onze bâtiments dont sept bâtiments neufs et quatre bâtiments restaurés, c'est tout un quartier qui est concerné, un morceau de ville qui est à refaire. Le projet s'inscrit aussi dans la durée: sept années d'études, de concertation et de travaux pour mener l'opération à son terme.

Le parti s'appuie sur le contexte bâti. Philippe Prost s'est efforcé de conserver les bâtiments qui pouvaient l'être, et s'est appuyé sur ceux-ci pour l'implantation des nouvelles constructions. Il a préservé les caractéristiques structurelles de l'existant, les matériaux dans leur diversité, et réutilisé des éléments conservés de ferronnerie tels garde-corps et mains courantes.

Dans les nouveaux bâtiments, les matériaux mis en œuvre reprennent la variété de ceux du quartier: brique pleine, béton sablé, enduits traditionnels et enduits ciment.

Le nouveau découpage du sol permet de réaffirmer la richesse de la gradation de l'espace public vers le privé. Il est matérialisé par des voies, des murs, des grilles de clôture, par

le traitement du sol et le jeu sur la dualité minéral/végétal. Des pavés sont utilisés pour les passages assurant la liaison entre les bâtiments, tandis qu'un sol en stabilisé et un traitement végétal caractérisent les cours intérieures. Les typologies existantes sont reprises: construction à l'alignement, en retrait, passages.

L'opération trouve son échelle s'inscrivant dans le parcellaire en lanières en fonction des types de programmes (logements en accession ou locatifs) en rapport avec la desserte du cœur d'îlot depuis la rue. Pour affirmer le caractère urbain de l'opération et assurer une continuité avec le tissu environnant très serré tout en créant des « respirations » à travers l'îlot, l'architecte a recherché la densité et travaillé aux limites du prospect et des gabarits.

Les bâtiments sont dotés d'un soubassement d'un niveau ou deux, selon l'affectation des immeubles: locaux commerciaux ou associatifs à rez-de-chaussée ou duplex occupant les deux niveaux bas.

Dans la distribution des logements, le caractère

traversant des volumes est affirmé par des séjours à double orientation ou des pièces dont portes et fenêtres se font face, dans une volonté de démultiplier les vues.

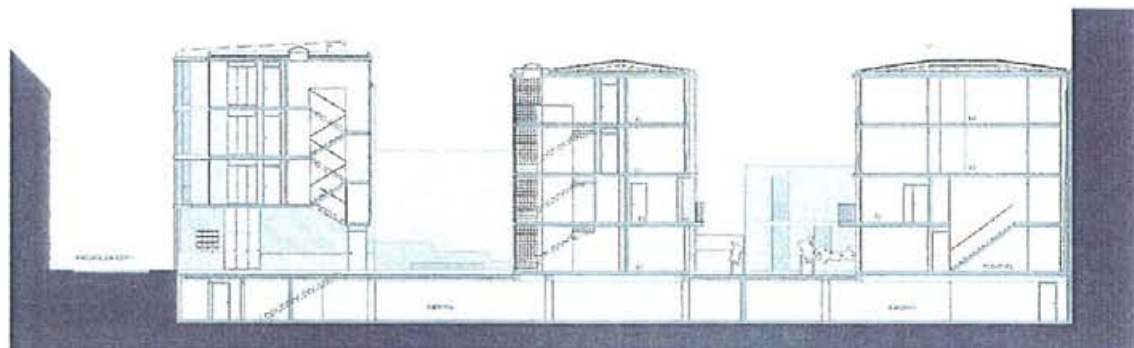
Le principe d'éclaircissement naturel des cages d'escaliers permet aux usagers de se situer dans l'espace; dans les salles de bains ce même principe d'ouverture est adopté afin de rendre possible la ventilation naturelle.

Les liaisons visuelles et la perméabilité de l'îlot sont renforcées par la création d'un porche sur la villa des Hautes-Traverses qui désenclave le passage en impasse. Sur ce passage s'ouvrent les accès aux maisons et aux immeubles créant une animation ponctuelle.

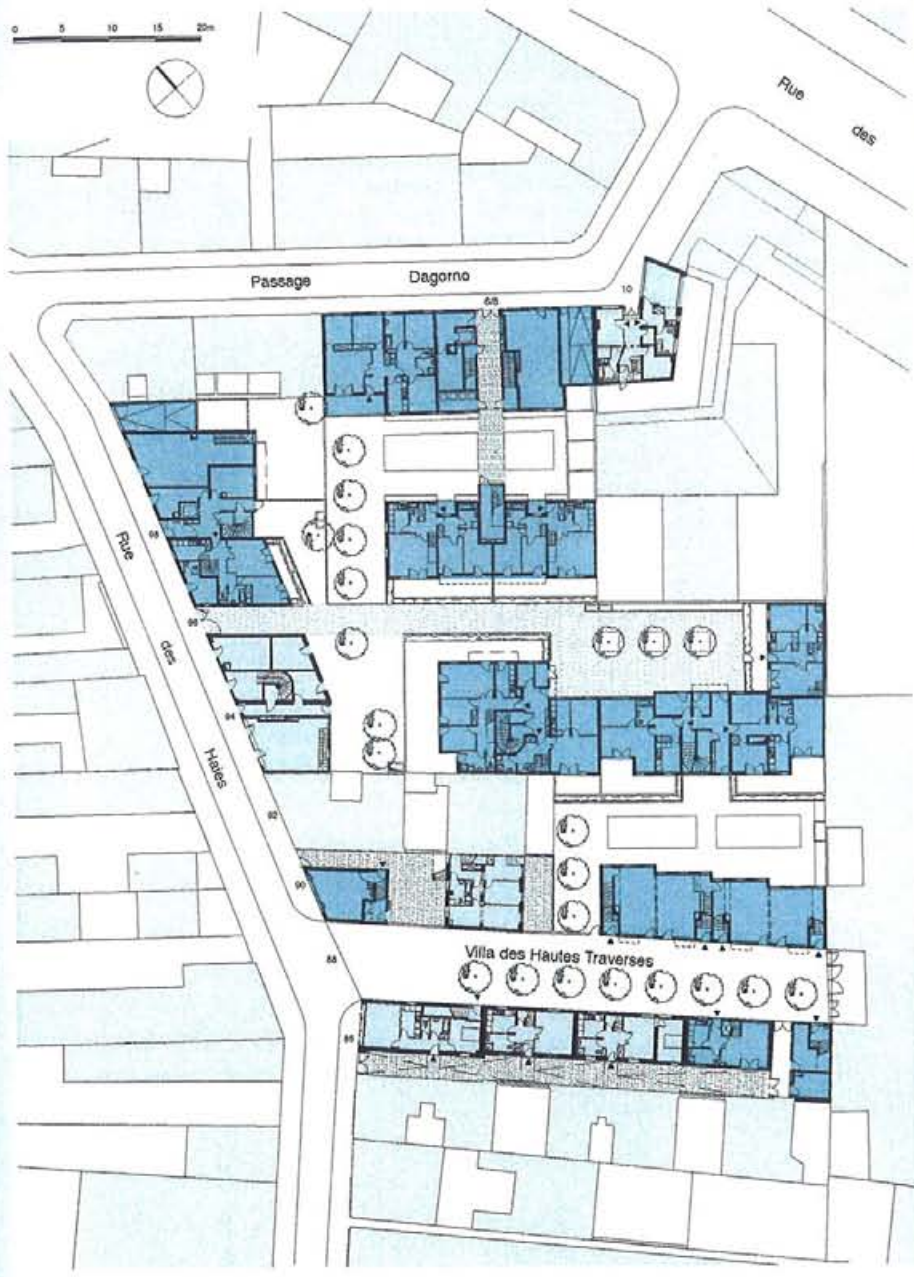
MAÎTRISE D'ŒUVRE *Philippe Prost*
MAÎTRISE D'OUVRAGE *RIVP, aménageur Semavip*
FICHE TECHNIQUE 3



Photos Jean-Marie Montheils



Coupe transversale avec les cours et les passages entre les bâtiments.



- Immeuble réhabilité
- Immeuble neuf

